

LE CHALLENGE INNOCITÉ, C'EST QUOI?

UN
ÉVÉNEMENT

DÉFI
EN ÉQUIPE

POUR
3 JOURS

GAGNER
3 PRIX



CHALLENGE
INNOCITÉ

BIENVENUE AU CHALLENGE INNOCITE 2025

80 étudiant.e.s

haute école
neuchâtel berne jura **arc⁺**

39

unine[•]
Université de Neuchâtel

29

CPNE centre de formation
professionnelle
neuchâtelois

7

LYCEEJEANPIAGET
NEUCHÂTEL 

5



CHALLENGE INNOCITÉ

Ouverture

Neuchâtel
Aula des jeunes Rives
2 septembre 2025

O UVERTURE DU CHALLENGE 2025

- Les objectifs et les étapes du Challenge
- Les aides à votre disposition
- Les prix, les critères d'évaluation et le jury
- La PI et la communication dans le cadre du Challenge
- Le Fablab
- Tuto « Idéation »
- Tuto « Stand »

OBJECTIFS DES 3,5 JOURS



1. **Élaborer en équipe une proposition innovante** répondant au défi de votre challenger
2. **et la présenter** sous deux formes:
 - 1 **stand** pour le jury et le grand public
 - 1 « **pitch** » oral

destinés au **jury** et au **grand public**

PITCHS



LE PITCH

Objectif

Présenter le problème* et la solution au public et au jury de manière concise et originale.

Délai: Vendredi 13h15

Ordre de passage : dans le carnet de route !
! Modif : échange entre flik flak et Acrotec !

* minimum une slide dédiée à la problématique

**Entre 5 et 7 minutes
maximum !!!!**

3,5

JOURS

2 **ÉTAPES**

Mardi 2 sept. – PROBLÉMATIQUE

Identification du problème et des idées envisageables

Mercredi 3 sept. – SOLUTION

Identification d'une première proposition et de sa faisabilité

Jeudi 4 sept. – DÉVELOPPEMENT

Développement de la proposition

Vendredi 5 sept. – STANDS ET PITCHS

Présentation matérielle et orale de la proposition

**SOIRÉE
CHALLENGERS
&
COMPAGNIE**

VOUS ÊTES PERDU-E-S ?

VOUS N'ÊTES PAS SEUL-E-S !

LES COACHS

LE STAFF

LE CARNET DE ROUTE

LES TUTOS

LES PERMANENCES

CARNETS DE ROUTE

Votre référence
à tout moment

CHALLENGE INNOCITÉ CARNET DE ROUTE

Groupe **Acrotec**

Défi Acrotec

Adaptez le savoir-faire microtechnique horloger pour
faire face aux montagnes russes de son marché !



Neuchâtel

Aula des Jeunes Rives

Du 2 au 5 septembre 2025

TUTOS

Mardi 12h30-13h00

1. Tuto « Idéation »

par Sedat
Adiyaman,
think2make

2. Tuto « Stand »

par Alice Sala,
anthropologue /
vidéaste / curatrice
(scientifique)



Mercredi 14h00-14h30

3. Tuto « Faisabilité & Durabilité »

par Mélanie Gagnebin
Brown, HEG-Arc

Jeudi 14h00-14h30

4. Tuto « Pitch »

par Gabriella Fancello
& Manon van Oel,
ELSA et Lysias



PERMANENCE POUR VOS PROJETS (JEUDI MATIN)

JEUDI 9H – 12H

*Possibilité de tester votre projet
Maximum 15 minutes par
équipe
Sur inscriptions grâce au QR
code
Premier arrivé-es , premier-ères
servi-es*

L'ouvre-Boîte
ASEN
Des Créateurs D'entreprises Neuchâtelais



CAROLINE
GUEISSAZ



JEAN-DANIEL
MAYE



MICHAEL
DUSONG

P

ERMANENCE POUR VOS PITCHS (JEUDI APRÈS-MIDI)

JEUDI 15H – 19H

Possibilité de tester votre pitch

Sur inscriptions auprès des associations ELSA et Lysias

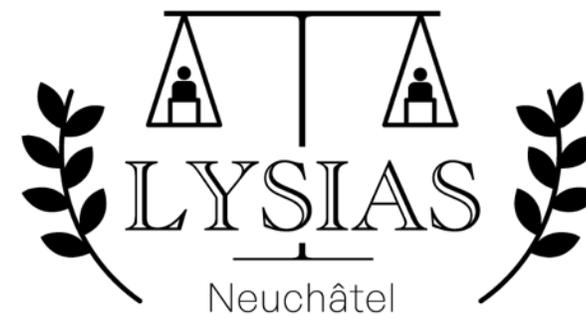
LIEU

salle B37.1
Av. 1^{er} Mars 26, 2000
Neuchâtel

elsa

The European Law Students' Association

NEUCHATEL



PERMANENCE JURIDIQUE (MARDI À JEUDI)

MARDI, MERCREDI ET JEUDI 14H – 16H
Possibilité de poser vos questions juridiques

LIEU
salle B37.1
Av. 1^{er} Mars 26, 2000 Neuchâtel

HOTLINE
association.aned@unine.ch

**TÉLÉPHONE DISPONIBLE AUPRÈS DE L'ÉQUIPE
D'ORGANISATION**



DANIEL
KRAUS



ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE
DES ÉTUDIANT.E.S EN DROIT

T ESTS TECHNIQUES

VENDREDI 8H30 – 11H

*Possibilité de tester l'Aula
Maximum 10 minutes par équipe
Ordre de passage
dans le carnet de route*



3

PRIX

Article 7

1. Un **Prix du Challenge InnoCité** d'une valeur de CHF 2'000
2. Un **Prix des sponsors « Société de demain »** d'une valeur de CHF 2'000.-
3. Un **Prix « Stand out »** d'une valeur de CHF 1'000.-

sont décernés à des projets au terme du Challenge par le jury.



4

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Article 9

1. Le Prix du Challenge InnoCité (CHF 2'000) et le Prix des sponsors « Société de demain » (CHF 2'000) sont attribués par le jury sur la base des stands et des présentations selon les critères suivants :
 - l'originalité de la proposition ;
 - la qualité et clarté de la proposition ;
 - la pertinence et la faisabilité de la proposition par rapport au défi de départ ;
 - la durabilité économique, sociale et environnementale de la proposition.
2. Le Prix du Challenge InnoCité est décerné au projet qui répond le mieux aux critères de l'al. 1.
3. Le Prix des sponsors « **Société de demain** » est décerné au projet que le jury évalue, en complément des critères de l'al. 1, comme le **plus visionnaire et porteur d'avenir pour l'économie et la société de demain**.
4. Le Prix « Stand Out » (CHF 1'000) est décerné à l'équipe dont le stand est considéré par le jury comme le plus **illustratif, créatif et inspirant** pour réaliser la proposition faite par l'équipe de défi.

7

MEMBRES DU JURY



**Caroline Choulat –
Présidente du jury**
(Cheffe de service
adjointe, NECO)



Jean-Nat Karakash
(Président de la
Fondation PX)



Tania Zittoun
(Professeure de psychologie
sociale, UniNE)



Eliane Bovitutti
(directrice du pôle santé mentale
de la fondation de l'orme)



Philippe Gaemperle
Microcity support
entreprises



Fabienne Courvoisier
(Responsable Communication &
Pôle économique, BCN)



Massimo Monti
(Responsable Partenariats
et Valorisation, HE Arc)



CC

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



Article 10

1. Le Challenge InnoCité est un **événement ouvert et contributif**.
2. Pour rappel, les participant-e-s ne peuvent pas faire valoir des droits de propriété intellectuelle sur les idées émises durant le Challenge.
3. Toutes les personnes ayant contribué aux travaux d'un groupe doivent être **mentionnées de manière équitable**. Si les résultats des travaux d'un groupe sont développés ultérieurement par une organisation challenger, elle s'engage à mentionner ces contributions de manière appropriée.
4. Les croquis, dessins, schémas, vidéos et autres œuvres similaires sont protégées par le droit d'auteur et soumis à une **Licence Creative Commons CC-BY-SA 4.0** International (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>), ainsi que toute autre version ultérieure.
5. Les informations émises et échangées durant le Challenge ne sont pas confidentielles.
6. Si une organisation challenger souhaite garder confidentielles des informations ou des documents, elle est tenue de le préciser aux participant-e-s concerné-e-s. Celles et ceux-ci sont alors liés par la confidentialité.

C OMMUNICATION

Article 11

1. Les institutions organisatrices détiennent les droits de communication du Challenge InnoCité.
2. Les participant-e-s acceptent que leurs travaux soient communiqués dans le cadre du Challenge.
3. La production et la diffusion publique d'images ou vidéos de l'événement par des participant-e-s ou des tiers sont soumises à l'autorisation du comité d'organisation.
4. Toutes les images ou vidéos prises lors du Challenge sont soumises au consentement des participant-e-s.

C OMMUNICATION

NICOLAS
LA
GENNUSA
— PORTFOLIO —



MERCI DE LEUR

RÉSERVER BON

ACCUEIL !

C OMMUNICATION

COMMUNIQUEZ ENSEMBLE !!!

#InnoCité2025

Envoyez également vos vidéos/photos
(vidéo de maximum 20-30 secondes)

via www.swisstransfer.com

à contact@innocite.ch

4

PRINCIPES FONDAMENTAUX D'INNOCITÉ



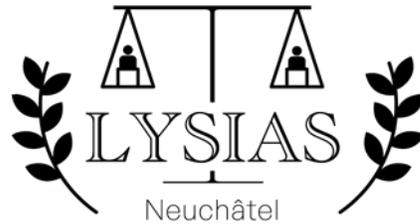
COLLABORATION

CONFIANCE

CONVIVIALITÉ

BIENVEILLANCE

A CE SOIR POUR LE CHILL DES ASSOS ! (19H-21H)



ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE
DES ÉTUDIANT.E.S EN DROIT

elsa

The European Law Students' Association

NEUCHATEL

